

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS DE JEUNES à 11
REUNION RESTREINTE du 27/12/2019

Réunion téléphonique du 27/12/2019

Présents : MM THIRIAT B. (Président), MAZEAU S. et MICHEL Robert (Vice présidents), VIROT C., WEBER C.

Chaque secrétaire concerné a transmis après vérification ses classements à la commission qui peut ainsi déterminer les équipes accédantes au niveau INTER DISTRICT

Points sur les montées EN INTER DISTRICT (sous réserve des procédures en cours)

Catégorie U 15 – 15 montées (les 3 premiers des 5 groupes de D1)

Groupe A: UCKANGE, FAMECK, HETTANGE

Groupe B: MOULINS LES METZ SC, APM METZ 2, VOLSTROFF AS

Groupe C: METZ DVT LES PONTS FC, PLANTIERES UL, AMANVILLERS RS

Groupe D: MORHANGE AS, LONGEVILLE LES ST AVOLD, ST AVOLD EN 2

Groupe E: MOSELLE EST, NEUNKIRCH AS, SARREBOURG FC 2,

Catégorie U 17 – 9 montées (Les 3 premiers des 3 groupes de D1)

Groupe A: **YUTC FC**, ELAN KOHBEN, VEYMERANGE

Groupe B: MARLY, ST AVOLD EN 2, NOVEANT,

Groupe C: MERLEBACH, BROUDERDORFF, PAYS DE BITCHE

Catégorie U 18 –6 montées (Le premiers des groupes A, B, C, D et les 2 premiers du groupe E)

Groupe A: BERTRANGE

Groupe B: **ESAP METZ**

Groupe C: **VERNY LOUVIGNY**

Groupe D: CREUTZWALD

Groupe E: NEUNKIRCH, MOSELLE EST,

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION

THIRIAT Bernard